

Nature de l'acte :

DECISION N° 2025_220

Mis en ligne le 15.10.25.....

Transmis le 15.10.25.....

CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRÉNÉES : RÉAMÉNAGEMENT DE CINQ CONTRATS DE PRÊTS

Le Maire de la ville de Lourdes,

Vu les articles L2337-3 et L.1611-3-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2 du Conseil municipal du 29 mars 2023 relative aux délégations du Conseil municipal à Monsieur le Maire, l'autorisant notamment à conclure des avenants destinés à introduire dans le contrat initial d'emprunt une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :

- la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif aux calculs du ou des taux d'intérêt,
- des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement anticipé ou de consolidation par mise en place de tranche d'amortissement,
- la possibilité d'allonger la durée du prêt,
- la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement,

Vu la proposition de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées du 12 septembre 2025,

DECIDE

ARTICLE 1^{er}:

D'accepter le réaménagement des cinq contrats de prêts de la Caisse D'épargne Midi-Pyrénées selon les modalités suivantes :

Prêt Dossier C014325 N°2008121 000 001

- Capital restant dû après paiement de l'annuité du 13/10/2024 : 655 145.77€
- Date de départ du réaménagement : 13.10.2024
- Différé de remboursement du capital : 2 ans
- Date de dernière échéance après prolongation : 13.10.2031
- Date de la première annuité d'intérêts : 13/10/2025
- Date de la dernière annuité d'intérêts : 13/10/2031
- Frais de dossier : 5.000 €
- Taux d'intérêt : 1.03% (prêt multi index avec Option à venir au 13/10/2026)
- Base de calcul des intérêts : inchangé avec actualisation taux au 13/10/2026
- Reprise Amortissement du capital à compter du 13.10.2027 : progressif.
- Périodicité : Annuelle (inchangée)
- Indemnité de remboursement anticipé : actuarielle (inchangée).

Prêt Dossier C014532 N° 2009073 001

- Capital restant dû après paiement de l'annuité au 15.03.2025 : 888 181.35 €
- Date de départ du réaménagement : 15.03.2025
- Différé de remboursement du capital : 2 ans
- Date de dernière échéance après prolongation : 15.03.2032
- Date de la première annuité d'intérêts : 15/03/2026
- Date de la dernière annuité d'intérêts : 15/03/2032
- Frais de dossier : 5.000 €
- Taux d'intérêt : 0.25% (Prochaine date exercice option sur prêt multi index le 12/03/2026)
- Base de calcul des intérêts : inchangé avec actualisation du taux au 12/03/2026.
- Reprise Amortissement du capital à compter du 15/03/2028 : progressif.
- Périodicité : annuelle (inchangée)
- Indemnité de remboursement anticipé : actuarielle (inchangée).

Prêt dossier 8367372 N° 4234646

- Capital restant dû après paiement de la trimestrialité du 05/07/2025 : 245 051.86 €
- Date de départ du réaménagement : 05/07/2025
- Différé de remboursement du capital : 2 ans
- Date de dernière échéance après report : 05/04/2031
- Date de la première trimestrialité d'intérêts 05/10/2025
- Date de la dernière trimestrialité d'intérêts : 05/04/2031
- Frais de dossier : 5.000 €
- Taux d'intérêt : 3.86% (à date du contrat, modalités de calculs inchangées)
- Base de calcul des intérêts : inchangé
- Reprise Amortissement du capital à compter du 05/10/2027.
- Mode Amortissement du capital : inchangé (progressif)
- Périodicité : trimestrielle inchangée
- Indemnité de remboursement anticipé : actuarielle (inchangée).

Prêt dossier 8631276 N° 4570535

- Capital restant dû après paiement de l'annuité au 05/02/2025 : 431 428.49 €
- Date de départ du réaménagement : 05/02/2025
- Différé de remboursement du capital : 2 ans
- Date de dernière échéance après report : 05/02/2033
- Date de la première annuité d'intérêts : 05/02/2026
- Date de la dernière annuité d'intérêts : 05/02/2033
- Frais de dossier : 5.000 €
- Taux d'intérêt : 3.02% (à date du contrat, modalités de calculs inchangées)
- Base de calcul des intérêts : inchangé
- Reprise Amortissement du capital à compter du 05.02.2028.
- Mode Amortissement du capital : inchangé (progressif)
- Périodicité : annuelle inchangée
- Indemnité de remboursement anticipé : actuarielle (inchangée).

Prêt dossier 8805209 N° 4790273

- Capital restant dû après paiement de la trimestrialité du 05/09/2025 : 881 196.17 €
- Date de départ du réaménagement : 05/09/2025

- Différé de remboursement du capital : 2 ans
- Date de dernière échéance après report : 05/12/2034
- Date de la première trimestrialité d'intérêts : 05/12/2025
- Date de la dernière trimestrialité d'intérêts : 05/12/2034
- Frais de dossier : 5.000 €
- Taux d'intérêt : 1.08% (à date du contrat, modalités de calculs inchangées)
- Base de calcul des intérêts : inchangé
- Reprise Amortissement du capital à compter du 05.12.2027.
- Mode Amortissement du capital : inchangé (progressif)
- Périodicité : trimestrielle inchangée
- Indemnité de remboursement anticipé : actuarielle (inchangée).

ARTICLE 2 :

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera :

- inscrite au registre des délibérations,
- publiée sur le site internet de la ville,
- transmise à la Préfecture des Hautes-Pyrénées.

Compte rendu en sera donné au Conseil municipal lors de la prochaine réunion.

Fait à Lourdes, le 14/10/2025

Le Maire,



Thierry LAVIT

